par la mère pendant le cours de la gestation. Le premier est un enfant atteint de spinabifida. Sa mère a été traitée pendant le cours de la grossesse pour lésion de la colonne vertébrale.

Le deuxième est un enfant manchot. La mère a été désagréablement impressionnée par la vue journalière d'un enfant manchot grossier qui lui causait de violentes colères.

Le *Dr Laramée* dit qu'après avoir longtemps mis en doute l'influence des impressions maternelles sur le produit de la conception, il est maintenant persuadé que ces impressions jouent un rôle important et rendent les sujets les plus surprenants.

Le *Dr Foucher* relate un cas de méningo-encéphalocèle, survenu à la suite de frayeur prolongée et répétée. La mère ne pouvait se soustraire à la vue de nombreux rats qui infestent sa cour. L'enfant naquit avec une ouverture annulaire de l'occipital ayant laissé passer le cerveau et les méninges.

La parole est au *Dr Rolland* qui, après avoir passé en revue la question des polypes de l'oreille en général, relate deux cas de ces tumeurs qu'il a eu récemment l'occasion d'enlever. Il remarque que les polypes s'accompagnent presque toujours d'une otite moyenne suppurative. Il croit que le meilleur moyen pour les enlever est de faire usage de l'anse froide. Il cautérise ensuite le pédicule avec le nitrate d'argent fondu sur l'extrémité d'un stylet, soit de l'acide chromique, de la même manière, ou du galvano cautère. Il fait aussi usage de la curette tranchante, mais réserve cette opération pour des cas exceptionnels.

Le conférencier est aussi d'opinion que les polypes enlevés complètement et cautérisés convenablement ne récidivent pas.

Le *Dr Foucher* exprime aussi la même opinion. Un polype complètement détruit par la cautérisation est remplacé par un tissu cicatriciel qui devient impropre à la repullulation de la tumeur.

On ne peut pas nier cependant que la récidive soit possible en d'autres points de la muqueuse de la caisse restés exempts de granulations jusque-là.

÷

Mais il est à présumer que le polype étant détruit, l'écoulement arrête, la muqueuse de la caisse restaurée, et même le tympan cicatrisé, il n'y a pas à craindre de nouvelles tumeurs, à moins que le patient ne reprenne une nouvelle inflammation de la muqueuse de la caisse.

Relativement aux polypes fibreux, leur constitution ne permet pas de les classer parmi les tumeurs malignes, mais les désordres violents qu'ils causent, rendent le pronostic grave.

Les granulations de la caisse sont, le plus souvent, le point de départ des polypes de l'oreille, leur construction histologique est la